

Le **B**ulletin d' **I**nformation des **P**rofs-relais de la Mayenne

Editorial

Par **Nicolas Bertrand,**
IEO de la Mayenne.

Voilà maintenant trois années que je me suis vu confier la responsabilité de piloter la relation Entreprise sur le département. Durant ces années, nous avons pu, ensemble, resserrer et structurer les liens entre ces deux mondes et faire bénéficier aux élèves, aux enseignants et aux professionnels de notre enthousiasme, notre inventivité pour qu'ils puissent se familiariser avec le monde de l'entreprise et les attentes de l'Ecole.

Une fois encore, les nouvelles actions menées cette année témoignent de notre engagement et de notre souci de répondre aux attentes de nos publics et des acteurs, comme par exemple la journée « enseignants Industrie » qui sera reconduite au mois d'octobre ou la parution du « Guide d'accueil dans les industries mayennaises », outil commun aux entreprises et établissements à la visite en entreprise (stage d'observation, de découverte...)

Pour autant, il nous faut rester vigilant et actif pour ce qui fait la force de ce territoire, du réseau des partenaires et la singularité du réseau des professeurs « relais école/entreprise » puisse perdurer et relever les défis de demain.

Alors que je quitte le département à la prochaine rentrée, je sais pouvoir compter sur vous pour poursuivre les actions engagées sur des sujets aussi porteurs que les jumelages, le parcours avenir, ou la découverte des fonctions et du fonctionnement de l'entreprise et de son environnement.



Obtenir un MASTER

**permet d'avoir plus facilement
un EMPLOI STABLE.**

Alors que le taux de chômage des 15 - 24 ans était de 24,5 % en décembre 2015 selon l'INSEE, les lauréats 2013 du Master tirent leur épingle du jeu. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, ils sont 90 % à occuper un emploi, généralement de cadre ou de profession intermédiaire.

73 % de ces emplois sont stables : CDI dans le privé, titularisation dans la Fonction publique, professions libérales.

Le salaire médian est de 1900 € nets par mois.

Néanmoins, le choix de la filière d'études a une incidence sur l'insertion post-formation initiale dans le monde du travail : en droit - économie - gestion, le taux d'insertion deux ans après l'obtention du Master est de 87 %, contre 80 % en sciences humaines et sociales et 66 % en lettres - langues - arts (57 % en langues et arts).

D'autre part, si le salaire net d'un frais diplômé à bac + 5 en informatique est de 2 200 € en moyenne, celui d'un archéologue ou d'un historien plafonne à 1 500 €.

Développer l'ambition scolaire des élèves dans le cadre du Parcours avenir, c'est œuvrer pour la sécurisation de leur parcours professionnel.

Source :

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Consultez l'intégralité de l'étude sur
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
« Note flash n°18 - décembre 2016 »

Un nouvel outil pédagogique à destination des collégiens attirés par l'enseignement professionnel :

« LES MÉTIERS ANIMÉS » sur onisep.fr

A l'occasion de la finale nationale 2017 des Olympiades des Métiers qui s'est déroulée à Bordeaux, l'Onisep Nouvelle-Aquitaine et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine ont présenté une réalisation commune : la mise en ligne d'une plateforme d'information sur les métiers en compétition. Cette **série de 57 films d'animation et de mini-reportages / interviews** est désormais accessible à tous sur www.onisep.fr

(en tapant les-métiers-animés dans l'onglet « recherche libre » puis en cliquant sur « les-métiers-animés : accédez à la plateforme »).

Les 57 métiers sont répartis en 7 pôles professionnels :

- agriculture



- alimentation



- automobile



- bâtiment travaux publics



- industrie



- services



- technologies de l'information et de la communication.



Pour chaque métier, il est possible de consulter :

- ♦ un **film d'animation** pour aborder de manière claire et synthétique les principales caractéristiques d'un métier
- ♦ des **témoignages de professionnels** qui présentent leur métier et leur parcours de formation
- ♦ la **fiche métier** qui reprend toutes les informations : descriptif des activités, compétences, lieux d'exercice, débouchés, salaire ainsi que la liste des diplômes qui permettent d'y accéder et la possibilité de trouver les adresses des établissements qui proposent les formations.

Un PROJET innovant dans le cadre du PARCOURS AVENIR au lycée Victor Hugo :

La Battle Boîtes

51 élèves de 1ère STMG

12 étudiants de BTS MUC

1 équipe de professionnels
en entreprises et au lycée

6 entreprises :

FAST METAL
HUTCHINSON
MENUISERIE BICHOT
PROTEST'HOMS
STRUDAL
U EXPRESS

Le concept :

la découverte d'entreprises locales, de leur activité et de leur organisation, de leurs métiers et de leurs compétences humaines

par des groupes d'élèves des classes de 1ère STMG
(1 entreprise = 1 rencontre = 1 groupe)

est suivie par la

préparation et la réalisation par chaque groupe d'une présentation orale qui a lieu lors de l'après-midi

« Battle Boîtes 2017 » au lycée devant 2 jurys,
l'un composé de professionnels partenaires, l'autre de Professeurs de Sciences de Gestion ainsi que d'étudiants en BTS MUC.

Les objectifs pédagogiques et civiques :

- Les élèves mènent à bien un projet collaboratif / développent des synergies / prennent des responsabilités et des initiatives
- Les élèves développent des compétences spécifiques (organisation, travail autonome et concerté, prise de parole en public, conception d'une présentation)
- Les élèves améliorent leur connaissance des métiers, des entreprises locales et des filières de formation = développer l'ambition scolaire et contribuer à la mise en œuvre du processus APB
- Les élèves expriment leur savoir-faire et leur savoir-être à travers la création d'une présentation originale, pertinente et percutante
- Des entreprises locales s'impliquent dans un projet initié et organisé par les équipes du lycée (exercice de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de la Responsabilité Sociétale de l'EPL)
- Les entreprises qui participent au projet font connaître leurs compétences et leurs besoins en terme de Ressources Humaines
- Le projet contribue à renforcer le dispositif PARCOURS AVENIR mis en œuvre par le lycée.

Lors de la réunion-bilan, les élèves de 1ère STMG ont mis en avant les réussites d'un projet adaptable dans tous les collèges et lycées :

« Nous avons découvert des entreprises et des métiers à travers une formule originale, enrichissante et intéressante ».

« Nous avons noué des contacts avec le monde du travail, étendu notre réseau ».

« Nous avons mis ce projet en relation avec des éléments étudiés en classe ».

« Nous avons apprécié le travail collaboratif avec nos camarades de classe et avec des étudiants, l'émulation entre les groupes ainsi que l'entraînement à la prise de parole devant un public et un jury ».



*L'équipe d'élèves qui ont remporté le challenge 2017
et leurs étudiants référents prennent la pose avec
la plaque réalisée lors de la visite de l'entreprise
STRUDAL.*

Quand une évidence est sous les feux de l'actualité.

On pouvait lire les lignes qui suivent dans « Ouest-France » le 1er juin dernier :

L'accès à l'emploi marque une étape décisive (dans la prise de conscience de la nécessité de maîtriser les règles de l'orthographe). Il faut s'améliorer pour ne pas être pénalisé dans un déroulement de carrière. Pour ne pas commettre des erreurs, voire des fautes professionnelles. Pour réussir un concours ou décrocher une promotion. Pour ne pas avoir honte devant des collègues, des clients.

C'est à l'occasion de la publication de son baromètre annuel par **Le Projet Voltaire** que le quotidien régional a rappelé ce que chacun d'entre nous explique à ses élèves au quotidien : **maitriser l'orthographe (mais aussi la syntaxe) est indispensable pour réussir pleinement dans sa carrière professionnelle.**

Il est évidemment fondamental que chaque collégien et que chaque lycéen intègre cet axiome dans la démarche progressive de son PARCOURS AVENIR.

L'intégralité des résultats de l'enquête publiée le 31 mai 2017 sur www.projet-voltaire.fr

- rubrique « Actualités »
- catégorie « A la une » ou « Enquêtes »
- mot(s) clé(s) « Baromètre Voltaire ».



Les résultats du concours 2017 ont été proclamés le 20 mars dans les locaux de l'entreprise Gruau à Laval.

1er prix : « Rencontre avec un tourneur »

ERMO - Agitato PIJ Mayenne

2ème prix : « Le vinyle mayennais »

MPO - ESIEA Laval

3ème prix : « Les secrets de l'industrie »

Gévelot - Lycée Réaumur Laval

Vous pouvez voir ces films en suivant le lien :

<https://www.facebook.com/FilmIT53>



**Le dispositif
CORDÉES DE LA RÉUSSITE
aide les élèves du
Collège Alain Gerbault
à imaginer leur futur.**

Le 25 mars dernier, 16 élèves de 3ème de l'établissement lavallois ont participé aux ENTRETIENS DE L'EXCELLENCE à Nantes.

Accueillis dans les locaux de CENTRALE NANTES, ils ont pu échanger avec des professionnels qui ont su vaincre les préjugés et se surpasser pour réussir.



Le 19 mai, c'est l'ensemble des élèves de 3ème d'A. Gerbault qui ont travaillé avec les élèves ingénieurs de l'ESIEA.

Au programme de la journée :

2 T.P. d'informatique et d'électronique ainsi qu'un mini-salon de sélection des robots conçus par les collégiens pendant leurs cours de technologie et destinés à concourir à la RoboRAVE du 2 juin à Craon.



Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°17.

Retrouvez-le en ligne sur

www.ia53.ac-nantes.fr

rubrique Orientation -

monde économique et professionnel

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)

est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –

Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 –

53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand

nicolas.bertrand@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

hugues.le-guevel@ac-nantes.fr